



50^E ANNIVERSAIRE DE LA MARCHÉ VERTE

**Discours de Christian CAMBON,
Président du groupe d'amitié France-Maroc**

Jeudi 6 novembre 2025, 17h30

Monsieur le Président du groupe d'amitié Maroc-France à la Chambre des
Conseillers, Cher Mohammed Zidouh,

Madame l'Ambassadeure,

Monsieur le Maire,

Mesdames et Messieurs les parlementaires français et marocains, chers collègues,

Mesdames et Messieurs en vos grades et qualités,

Je tiens à remercier chaleureusement Son Excellence Madame l'Ambassadeure et
toutes ses équipes pour leur appui et leur soutien dans l'organisation de cet événement,
que nous avons tenu à concevoir ensemble afin de célébrer le cinquantième
anniversaire de la Marche Verte, tournant à la fois historique et symbolique dans
l'histoire récente du Maroc.

Mes remerciements vont également au Président du groupe d'amitié Maroc-France de la Chambre des Conseillers du Maroc, le Dr. Mohammed Zidouh. Sans dévoiler de secrets, je peux dire que le succès de cette soirée n'aurait pas été le même sans sa mobilisation personnelle. Je l'en remercie donc chaleureusement, ainsi que toute la délégation de la Chambre des Conseillers qui a fait le déplacement depuis le Maroc spécialement pour l'occasion.

Depuis sa désignation à la tête de son groupe, le Dr Zidouh a œuvré sans relâche au renforcement de la relation entre nos deux institutions, qui jouissent aujourd'hui d'une coopération ancrée dans le temps, solide et dynamique. En témoignent, pour la seule année 2025 :

- le déplacement du Président Larcher à Laâyoune en février,
- la participation de délégations croisées au salon du Livre en France et au Maroc,
- le déplacement d'une délégation de notre groupe d'amitié au Maroc au mois de juin et bien sûr l'évènement exceptionnel qui nous rassemble ce soir.

Lorsque nous avons accueilli une délégation de la Chambre des Conseillers au Sénat en mai 2024, nous avons déjà placé la thématique mémorielle au cœur de nos travaux. Nous avons alors commémoré la participation du Maroc au Débarquement de

Provence et plus largement, sa contribution majeure à la libération de notre pays du joug allemand. Cet hommage, parmi bien d'autres au fil des ans, illustre la profondeur et la constance des liens d'amitié qui unissent la France et le Maroc.

C'est aujourd'hui une autre séquence mémorielle d'une portée unique que nous célébrons ensemble : le jeudi 6 novembre 1975, 350 000 volontaires marocains de tout le royaume, sous l'impulsion de Sa Majesté le roi Hassan II, ont marché jusqu'au Sahara pour réaffirmer la marocanité de ce territoire. Au-delà d'un acte politique historique, qui constitue la plus grande marche pacifique de l'histoire contemporaine, la Marche verte est aujourd'hui un pilier de la mémoire collective marocaine et de la diplomatie du royaume.

Je me réjouis que le cinquantenaire d'une date aussi importante de l'histoire du Maroc puisse être célébrée ici, au Sénat, dans un esprit d'amitié et de dialogue entre nos deux pays, et vous remercie une nouvelle fois pour votre présence particulièrement nombreuse ce soir.

Le documentaire que nous venons de voir rend un hommage vibrant à ces milliers d'hommes et de femmes qui, portés par la seule foi en leur souverain et en leur pays, ont parcouru des milliers de kilomètres, sans savoir quelle résistance des militaires espagnols opposeraient à leur arrivée. Je pense qu'il est important de le rappeler ici :

la Marche Verte a été portée par la volonté de Sa Majesté Hassan II, qui a su fédérer l'entière de son peuple autour d'une seule cause : l'intégrité territoriale du Maroc et sa souveraineté sur les provinces du Sud. Le peuple marocain sait encore aujourd'hui ce qu'il doit à ce souverain visionnaire, profondément attaché à son pays et qui a su, à travers une manifestation pacifique et populaire d'une ampleur inégalée, obtenir une reconnaissance juridique des liens historiques partagés par le Maroc et le Sahara.

À son initiative, la Cour Internationale de Justice a reconnu le 16 octobre 1975 l'existence de « liens juridiques d'allégeance entre le Sultan du Maroc et certaines des tribus vivant sur le territoire du Sahara ». Cette décision fondatrice a permis d'écarter les velléités d'autres puissances régionales en invoquant le paragraphe 6 de la résolution 1514 des Nations Unies, qui affirme le droit d'un pays à garantir son unité nationale et son intégrité territoriale.

Les bases juridiques de la reprise du contrôle sur le Sahara occidentales étant désormais posées, le roi lança son appel le 5 novembre 1975, prononçant ces mots qui résonnent encore aujourd'hui : "Que Dieu raffermisse tes pas et fasse en sorte que ta Marche soit celle de la victoire du peuple marocain et de nos frères sahraouis, qu'il nous tarde vivement de retrouver ».

Je tiens à rappeler ici le défi logistique considérable que représentait ce projet :

-350 000 citoyens mobilisés, de tous âges et de toutes conditions, dont 10% de femmes ;

-20 000 soldats des Forces Armées Royales marocaines pour leur encadrement ;

-63 000 tonnes d'eau et 17 000 tonnes de nourriture affectées au déploiement de la Marche.

Mais le souverain, visionnaire, n'a pas seulement pensé une ambition politique : il a aussi préparé une œuvre mémorielle. Il a anticipé l'avenir et la portée de cet événement dans l'Histoire : en armant sa population de 350 000 exemplaires du Coran et de 350 000 drapeaux marocains, il savait que les images que nous venons de revoir à l'instant montreraient au monde la profondeur du sentiment national marocain.

Et cette marche a eu l'effet escompté : après trois jours, ayant obtenu des Nations Unies l'ouverture de négociations, le roi Hassan II demande aux volontaires de rentrer. La marche est un succès. Les négociations aboutiront à la signature des accords de Madrid le 14 novembre 1975, qui actent le retrait de l'Espagne du Sahara. Presque au même moment, le Cheikh Khali-Henna Ould Errachid fait déclaration d'allégeance au roi Hassan II, marquant ainsi le ralliement des tribus sahraouies.

Le 28 février 1976, le drapeau marocain est hissé pour la première fois à Laâyoune, la capitale du Sahara occidental, démontrant de manière indiscutable l'attachement des sahraouis au Royaume du Maroc.

Aujourd'hui, la Marche Verte est restée dans les mémoires comme un symbole unique d'unité nationale, qui transcende les sensibilités partisans. Elle est également le point de départ d'un développement continu et appuyé des provinces du Sud, dont nous venons de voir l'impressionnante illustration dans le documentaire.

Je suis certain que vous vous êtes réjoui, comme tous les membres de notre groupe d'amitié, du vote historique du Conseil de sécurité des Nations Unies le 31 octobre dernier. Pour la première fois, le Conseil de sécurité a adopté une résolution entérinant le plan marocain d'autonomie pour le Sahara comme une base de la solution au conflit. Cette victoire diplomatique majeure consacre 50 ans d'efforts de la diplomatie marocaine, appuyée par ses amis, dont la France.

Et je dois dire que si cette célébration a lieu aujourd'hui au Sénat, ce n'est pas hasard. Car de tous les amis du Maroc, le groupe d'amitié France-Maroc du Sénat en un tout particulier. Notre soutien au Maroc et à la marocanité du Sahara est clairement affichée de longue date. Dès le mois septembre 2010, notre groupe d'amitié effectuait un déplacement à Dakhla et Laâyoune, nous étions les premiers. Je ne prétendrai pas que nous avons montré la voie, mais l'accueil qui fut réservé au président Larcher à Laâyoune en février dernier dit tout de la reconnaissance profonde pour le travail qui fut mené.

C'est désormais la position de la France, comme l'a indiqué le Président de la République Emmanuel Macron le 30 juillet 2024 : « le présent et l'avenir de ce territoire s'inscrivent dans le cadre de la souveraineté marocaine ». Et lors de son déplacement au Maroc en octobre 2024, il a tenu à préciser que cette reconnaissance n'est pas le fruit de la volonté d'un seul homme, et permettez-moi de citer ici ses mots : « Le soutien de la France au plan d'autonomie sous souveraineté marocaine comme seul et unique cadre de règlement est acquis. Il est le fait des institutions de la République française, dans leur diversité. Il n'est pas le fruit d'UNE politique gouvernementale. Il est désormais LA politique de la République française. »

Il nous revient désormais d'achever l'œuvre entamée par Hassan II en 1975 en accompagnant le Maroc pour recouvrer pleinement sa souveraineté sur les provinces du Sud, comme c'est le souhait de notre groupe d'amitié, maintes fois exprimé, et comme c'est désormais la position de la France. Vous pouvez compter sur ce groupe d'amitié et sur la France pour soutenir le plan marocain jusqu'au bout, car il est seul garant de la paix et du développement dans les provinces du Sud.

Merci à tous.

Vive la France ! Vive le Maroc ! Vive l'amitié franco-marocaine !